L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public, tous les jours de 9 à 12 h., et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises, la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle Lehoucq (Téléphone 4.56) sont ouverts au public, tous les jours, de 9 à 12 h., et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution AVANT 16 heures

A TRAVERS LA VILLE

RENARD A DEUX PATTES

M. Robert Decock, 35 ans, maçon, demeurant 128, boulevard de Metz, a porté plainte à la police contre inconnu pour vol de trois lapins d'une valeur totale de 350 fr., commis au cours de la nuit du 20 au 30 dans le clapier attenant à son domicile. Enquête en cours par la police.

LA VALSE DES VÉLOS

M. Maurice Droupy, 34 ans, commis des contributions indirectes, 71 bis, rue de la Gare, a été victime d'un bécanier, lundi, à 11 h. 45, alors qu'il avait déposé sa bicyclette dans le hall de la mairie.

— La même mésaventure est arrivée à M. Fernand Tussen, 51 ans, employé, demeurant 15, rue Dupleix, à **Croix**, qui avait déposé sa machine contre la façade de l'hôpital la Fraternité, dimanche à midi.

— Enfin, une plainte pour vol de vélo a été déposée par M. André Coublez, 44 ans, mélangeur de laine, 89, rue du Grand-Chemin, contre un nommé Jules Vincent, ayant demeuré rue du Fort, et actuellement sans domicile connu.

Enquête par le service de la sûreté.

VOL DE LÉGUMES

M. Georges Douchin, 61 ans, retraité des chemins de fer, 41, rue Philippe-Delorme, a porté plainte à la police contre inconnu pour vol de légumes et notamment de carottes commis au cours de la journée du 29 dans un jardin qu'il possède rue Bernard-Palissy.

LE CULTE DE BACCHUS

Lundi, vers 13 h., dans la boulangerie Decottignies, 132, rue du Moulin, Maurice Bart, 26 ans, rattacheur, demeurant 190, rue Edouard-Anseele, cour Desbouvries, 9, causait du scandale à propos de tickets de pain. Il a été cueilli par des agents qui l'ont amené au dépôt du commissariat central où il a cuvé son vin. Il a été gratifié d'un procès-verbal pour ivresse.

L'HEURE DE LA RETRAITE

Des procès-verbaux pour circulation tardive ont été dressés à l'encontre de Alsberghe, 42 ans, mécanicien, 28, rue Pascal ; Glicenszdaym, Waszeck, 61 ans, marchand forain, demeurant à **Saint-Quentin**, 9, rue des Arbalétriers, et Vanheul Armand, plombier, 48, rue du Chemin-de-Fer, à Roubaix.

Pieudot.
la VOIX du NORD
HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT
défendra les travailleurs, les petits, les humbles.
POUR LE NORD !
LE N° 1f — LE N° 1f
13.107

LE PRIX DU CHARBON

On nous communique :

Le Consortium charbonnier informe le public que, par suite du relèvement des droits d'octroi à Roubaix, Tourcoing et Wattrelos, les prix des combustibles vont être modifiés comme suit à partir du 1er juillet :

Roubaix et Tourcoing : ménage, 41 fr. 50 les 100 kilos ; anthracite, 52 fr. 80 les 100 kilos.

Wattrelos : ménage, 41 fr. les 100 kilos ; anthracite, 52 fr. 30 les 100 kilos.

Petite industrie. — De nouvelles instructions préfectorales qui doivent entrer en application le 1er juillet, précisent que les titulaires de cartes d'approvisionnement ne pourront recevoir le 1/12 prévu que s'ils ne possèdent pas une provision égale aux 2 12 du tonnage de base leur revenant, compte tenu du coefficient d'approvisionnement. Tous les intéressés auront à signer une nouvelle déclaration de stock pour obtenir l'enregistrement de leur commande.

LES DIXIÈMES DU CRÉDIT DU NORD GAGNENT LE GROS LOT DE 5 MILLIONS

Au tirage de la 9e Tranche (18 Juin), les dixièmes du CREDIT DU NORD ont gagné les 5 Millions avec le N° 041.467. Plusieurs coupures ont été vendues à PARIS, d'autres à LILLE, à ROUBAIX, à LENS, à REIMS, à BORDEAUX, à ROUEN, à TROYES.

Au même tirage, les dixièmes du CREDIT DU NORD ont également gagné un gros lot d'un demi-million avec le N° 021.879.

RETRAIT DES POSTES DE T.S.F.

La Mairie communique :

Il est rappelé aux habitants roubaisiens que les postes de T. S. F. doivent être immédiatement déposés aux endroits ci-après :

Fédération des amicales laïques, 42, rue d'Alsace ; Foyer d'éducation ouvrière, 178, rue Jules-Guesde ; Ecole rue Delespaul (salle des fêtes), 42, rue Delespaul ; Salle du Colisée, 41, rue de l'Epeule ; Ecole Marlot (salle des fêtes), 213, rue Ingres ; Ecole de la rue Chanzy ; Ecole de la rue Ternaux ; Ecole Jean Macé (salle des fêtes), rue d'Anzin.

Un reçu sera délivré aux dépositaires.

POUR VOS LAPINS
Docteur Vétérinaire LANTOINE
177, rue de l'Alma, Rx
Consultations de 1 à 3 h., de 5 à 7 h.
MÉDICAMENTS
22.104

Sociétés et Comités

SOCIÉTÉS SPORTIVES

Les championnats d'athlétisme de l'Union des Sociétés sportives de Roubaix-Tourcoing

Comme chaque année, le coquet stade « des Jeunes » servit de cadre aux championnats des sociétés de Roubaix-Tourcoing.

Près de deux cents membres représentant quatorze sociétés se livrèrent de rudes batailles. La réunion était présidée par M. l'Abbé Decopman, aumônier de l'Union de Flandre et par M. Crommelinck, président de l'U. S. S. R.

M. Delaval dirigea les différentes épreuves, assisté de MM. Decruynaere, de la Saint-Michel de Tourcoing ; Pessé, de la Vaillante d'Hem ; Totain, de la Jeanne d'Arc ; Thieffry, du C.A. les Jeunes et Rose.

Les résultats enregistrés furent dans l'ensemble assez quelconque, mais il convient de tenir compte des rudes efforts produits par chaque athlète.

Voici les résultats :

MINIMES. — **60 mètres** : 1. Lepers (St-Michel Tcg) 7" 2/5 ; 2. Jouniaux (St-Michel Tcg).

350 mètres : 1. Lepers (St-Michel Tcg) ; 2. Jouniaux, (St-Michel Tcg).

600 mètres : 1. Lepers (St-Michel Tcg) ; 2. Ribeaucourt (St-Michel Tcg).

Hauteur : 1. Delaval (St-Clément Wasquehal) 1 m. 35 ; 2. Duhart (St-Michel Tcg).

Longueur : 1. Jouniaux (St-Michel Tcg) 4 m. 80 ; 2. Willaumez (C.A. des Jeunes).

JUNIORS. — **80 mètres** : 1. Steenkiste (C.A. Les Jeunes) ; 2. Biesbrouck (St-Michel Tcg).

300 mètres : 1. Sobbe (St-Michel Tcg) ; 2. Vancorselis (St-Michel Tcg).

1.000 mètres : 1. Biesbrouck (St-Michel Tcg) ; 2. Voicke (C.A. les Jeunes).

Relais 4 x 80 m. : 1. St-Michel Tourcoing ; 2. C.A. les Jeunes Roubaix.

Poids. — 1. Vancorselis (StMichel Tcg) ; 2. J. Mine (Linselles).

Saut en hauteur : 1. Vancorselis (St-Michel Tcg) 1 m. 58 ; 2. Biesbrouck (St-Michel Tcg).

Saut en longueur : 1. Steenkist (C.A. les Jeunes) ; 2. Sabbe (St-Maurice).

SENIORS. — **100 mètres** : 1. Mamer (St-Michel Tcg) ; 2. Desreux.

400 mètres : 1. Dehoute (St-Michel Tcg) ; 2. Desreux (C.A. les Jeunes).

1.500 mètres : 1. Dutilleul (St-Michel Tcg) ; 2. Vallens.

Relais 4x100 m. : 1. St-Michel Tourcoing ; 2. C.A. les Jeunes Roubaix.

Poids : 1. Decruynaere (St-Michel Tcg) ; 2. Philippe (St-Michel Tcg).

Disque : 1. Desmazière (St-Maurice) ; 2. Decruynaere (St-Michel).

Longueur : 1. Deharte (St-Michel Tcg) 5 m. 50 ; 2. Desmazière (Saint-Maurice).

Hauteur : 1. Decruynaere (St-Michel Tcg) ; 2. Deharte (St-Michel Tcg).

ETAT CIVIL

Publications de mariages. — Moïse Arcq, homme de peine, de Wattrelos, rue des Roses, 30, et Olga Bettremieux, soigneuse, rue Edouard Anseele, 111 ; Lucien Nys, ébéniste, rue Lannes, 16, et Lucette Windey, employée, rue Kléber, 32, à Tourcoing.

Décès. — André Lobry, 21 ans, boulevard de Reims, 83 ; Robert Mortier, 34 ans, rue de la Vigne, 132.

AVIS A NOS CLIENTS CORRESPONDANTS DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants quel qu'il soit (correspondants, dépositaires, etc...) de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

D'autre part, nous invitons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à inscrire très exactement leurs nom et adresse.

WASQUEHAL

Suites mortelles d'un accident d'auto

Nos lecteurs connaissent dans quelles circonstances M. Paul Moudart, marchand ambulant, domicilié à Wasquehal, 13, rue du Haut Vinage, avait été grièvement blessé sur le grand boulevard de Lille à passage, alors qu'il circulait en bicyclette pour regagner son domicile.

M. Moudart qui était atteint d'une fracture du crâne et de multiples autres blessures, avait été transporté à l'hôpital de La Madeleine. Nous apprenons que la victime de cet accident est décédée des suites de ses blessures, sans avoir repris connaissance.

APRÈS L'ACCIDENT MORTEL DU TRAVAIL

Nous avons relaté dans quelles circonstances M. Henri Herman avait été victime d'un accident mortel.

Le corps de l'infortuné vient d'être ramené à son domicile, 7, rue de la Passerelle, à Wasquehal, et les funérailles auront lieu mercredi, à 9 h., en l'église de Wasquehal Saint-Nicolas.

M. Henri Herman était membre de la Fraternelle des A.C. du Centre. Il avait gagné la médaille militaire au 151e R.I., au cours de la campagne 1914-18 où ses camarades de combat le désignait sous le pseudonyme de Henri « Crapouillot ».

Les anciens combattants disponibles et les anciens du 151e régiment d'infanterie sont priés d'assister aux funérailles.

UN MARIAGE DE SOURDS ET MUETS

Lundi, à 9 h., en l'église de Wasquehal Saint-Nicolas, a été célébré le mariage de Mlle Adèle Schweitzer, âgée de 26 ans, et de M. Gérard Bossut, âgé aussi de 26 ans, exerçant la profession de tailleur d'habits, demeurant à **Leers**, près de Lannoy. Tous deux sourds et muets, les jeunes époux avaient au préalable, passé le matin même par la Mairie où ils furent unis civilement par M. Paul Marquilly, adjoint au maire, officier de l'Etat Civil de la commune.

En cette occasion, les jeunes mariés qui savent très bien lire et écrire, ont pris connaissance du texte du Code civil relatif aux droits et devoirs respectifs des époux et répondirent affirmativement qu'ils consentaient mutuellement à se prendre pour mari et pour femme.

Ajoutons que la jeune mariée et l'une des filles de M. Frédéric Schweitzer, le sympathique et dévoué président de la Société municipale de gymnastique « L'Espérance », de Wasquehal.

DISTRIBUTION DE CARTES DE LAIT AU RAVITAILLEMENT

La distribution des cartes de lait pour les enfants de moins de 6 ans et pour les malades, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, les tickets de légumes secs et denrées diverses pour toute la population aura lieu dans l'ordre suivant :

Pour le Centre, salle des fêtes, rue Jean Macé, mercredi 2 juillet, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h., pour les numéros 1 à 1200, et jeudi 3 juillet, aux mêmes heures, pour les numéros 1500 à la fin.

Pour le Capreau, annexe de la salle des fêtes, rue de Roubaix, mardi 2 juillet, de 9 h. à midi et de 14 à 18 h., pour les numéros 1 à 800, et le mercredi 3 juillet, toute la journée, pour les numéros 801 à la fin.

Pour les cartes de lait, se munir de la carte de ravitaillement et du livret de mariage. Le bénéficiaire devra signer le nom du laitier.

Pour les légumes secs et denrées diverses, se munir en plus de la petite carte de ravitaillement.

Harmonie la Jeune France. — Jeudi à 19 h. 30, cours de solfège et d'instruments au siège 8, rue Pasteur où on inscrit les nouveaux élèves.

Secours de chômage aux familles sans ressources. — Le paiement des secours de chômage et aux familles privées de ressources aura lieu vendredi 4 juillet de 9 à 11 h., à la salle des fêtes, rue de Roubaix, pour le Capreau et de 14 à 16 h., salle des fêtes Jean-Macé, pour le Centre. Les réclamations ne seront reçues que le même jour, de 16 h. 30 à 17 h. 30, au Bureau municipal de placement, 16, rue des Lilas.

Football-Club Wasquehalien. — Mardi et vendredi à 18 h. 45 au terrain municipal rue de Lille à Mouvaux, entraînement de culture physique en vue du Brevet sportif national. Inscription des nouveaux candidats.

Etat Civil. — Mariage : Gérard Bossut, tailleur d'habits, à Leers, et Adèle Schweitzer, s. p., 16, rue Michelet.

CROIX

Distribution des tickets de denrées, vêtements et lait

La distribution des feuilles de denrées diverses, cartes de vêtements et d'articles textiles ainsi que le renouvellement des cartes de lait se poursuivra dans l'ordre suivant :

Mercredi 2 Juillet, de 8 h. à 9 h.,
10.001 à 10.200 ; 11.001 à 11.200 ;
12.001 à 12.200 ; 13.001 à 13.200 ;
14.001 à 14.200 ; de 9 h. à 10 h.,
10.201 à 10.400 ; 11.201 à 11.400 ;
12.201 à 12.400 ; 13.201 à 13.400 ;
14.201 à 14.400 ; de 10 h. à 11 h.,
de 10.401 à 10.600 ; 11.401 à 11.600 ;
12.401 à 12.600 ; 13.401 à 13.600 ;
14.401 à 14.600 ; de 14 à 15 h.,
10.601 à 10.800 ; 11.601 à 11.800 ;
12.601 à 12.800 ; 13.601 à 13.800 ;
14.601 à 14.800 ; de 15 h. à 16 h.,
10.801 à 11.000 ; 11.801 à 12.000 ;
12.801 à 13.000 ; 13.801 à 14.000 ;
14.801 à 15.000 ; à partir de 16 h., de 15.001 à la fin.

Le ramassage pour les pauvres

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est samedi et dimanche prochain que des équipes de jeunes gens organiseront le ramassage des vêtements, linge, chaussures, lainages et tous objets mobiliers destinés au Secours National.

Le Comité fait appel à toute la population pour que cette œuvre de solidarité soit un succès. Il invite tous ceux qui possèdent chez eux des vêtements, chaussures, linges, lainages à ne pas hésiter de préparer un paquet ; les dispositions sont prises pour les faire réparer par des ouvriers spécialisés et par l'ouvroir installé 139, Boulevard Zola.

Les personnes qui pourraient faire don d'objets de literie et de jardinage sont priées de les remettre aux collecteurs.

Par ailleurs, le Comité demande des balladeuses pour l'après-midi de samedi et la matinée de dimanche ; prière d'en informer le bureau du Secours National à la Mairie qui les fera prendre dès samedi midi et les remettre aux prêteurs le dimanche après le ramassage.

Voici l'horaire de cette tournée :

Samedi après-midi : Secteur N° 9, rue d'Hem, Holden, Metz, Marceau, Chateau, avenues Vaillant, Le Notre ; Secteur N° 10 : rue de Lille et rues adjacentes, place de la République, rue de la Gare, Dubled et rues adjacentes, avenue Hannart, rues Gambetta, Louise Michel, E. Guillaume, des Champs, Ghesquière, contour St-Martin ; Secteur N° 11 : rues des Ogiers (Saint-Martin), Creusot, Bessemer, Pilon, Forges, Mirabeau, Tourcoing, Egalité, Carnot, Boulevard Zola, Maubeuge, avenue Salengro, rues J. Jaurès, Carrière Selos.

Dimanche 6 Juillet : Secteur N° 1, rues Baudin, Makellerie, Faidherbe, Mulhouse, Valmy, Allumette, Saint-Venant, Claude Bernard, des Ogiers. (de la carrière Selosse à la rue de Wasquehal).

Secteur N° 2 : rues de Colmar, Belfort, Wasquehal, Téléphone, Lavoisier, St-Jacques, Blanche, Tonkin, St-Pierre.

Secteur N° 3 : rues Chevreul, St-Nicolas, Arcole, Thionville, Limite, St-Piat, St-Paul, Anatole France, Lamartine, Guizot.

Secteur N° 4 : rues Kléber, Lelescluse, contour St-Pierre, Tunis, Constantine, Oran, Tripoli, Basse.

Secteur N° 5 : rue J. Guesde, Ferrer, promenade, Victoria, Consolation, Jardins, Chicago, avenue Delory, rue J.-Jaurès (de la rue Kléber à l'Hôtel de ville).

Secteur N° 6 : rues Courbet, du Nord, Roubaix, Wilson, Pressensé, 11 Novembre, Avenir, Alger, Pasteur.

Secteur N° 7 : rues de Lille, J.-Jaurès, de l'Hôtel de ville à la Duquesnière, du Boulevard, Bapaume, du Parc, Jacquart, Duquesnière, avenue des cottages.

Secteur N° 8 : rues Victor-Hugo, Espérance, Racine, Corneille, Dupleix, Lorraine, Chasse, Balzac, J.-Jaurès (de la Duquesnière à la Place de la République.

Consultation des Nourrissons. — Mercredi, de 15 à 16 h., consultation des nourrissons à l'Ecole Maternelle de la Makellerie.

Contributions directes. — Le contrôleur des contributions directes recevra à la Mairie, au Bureau de l'Inspection scolaire, de 14 à 16 h.

Consultation Prénatale. — Les consultations prénatales gratuites seront données samedi prochain, de 14 à 17 h., à la maternité, avenue Delory.

La surveillance des prix. — La police a relevé hier matin sur le marché de la place de Croix deux contraventions à la charge de M. André Pachet, 18 ans, marchand de légumes, 72, rue Pasteur à Mons-en-Barœul et de Louis Mallet, 65 ans, marchand de légumes, 2, rue de l'Ouest à Croix pour vente de tomates à un prix supérieur à celui fixé par le dernier arrêté préfectoral.

Etat civil. — Décès : Camille Deconninck, 74 ans, manœuvre, rue Gambetta, cour du Nord, 7.

WATTRELOS

SAISIE DE 1.000 KILOS DE CACAO

Au cours d'une enquête, des douaniers du poste de Wattrelos-Route on tsaisi 1.000 kilos de cacao qu'un dénommé Accou Hilaire, 37 ans, chauffeur, demeurant 4, avenue Henri-Carette, avait tenté d'exporter.

La marchandise d'une valeur de 20.000 francs sera livrée au Ravitaillement général. Quant au chauffeur, il sera poursuivi devant les tribunaux.

Mort pour la France

Nous apprenons le décès, à l'âge de 39 ans, de M. Paul Renard, soldat au 8e Génie, mort en captivité le 10 février dernier.

Marié et père d'un garçon, M. Renard habitait avec sa famille, place Roger-Salengro (ancienne place du Moulin) Maisons Vandenhende, 1 bis.

Videz vos tiroirs

Au fond des tiroirs et des placards dorment souvent de vieilles lampes, des tubes de T.S.F. usagés ou les morceaux épars du poste de radio que bricolait votre fils. Tous ces déchets renferment des métaux rares dont l'industrie a, aujourd'hui, le plus grand besoin.

Aidez l'industrie à les récupérer en rapportant les vieilles ampoules ou le matériel radio hors d'usage, au revendeur PHILIPS le plus proche : cela permettra de vous livrer plus rapidement le poste PHILIPS que vous avez commandé. 11387

Le défunt était le beau-fils de M. Jules Beuscart, garçon de recettes à la Banque de France.

Une messe sera célébrée samedi 5 juillet, à 9 h., en l'église Saint-Maclou.

Taxe à la production, sur transactions et sur licences. — Ordre des perceptions : lettres A à F, les 1er et 2 juillet ; G à L, les 3 et 4 juillet ; M à O, le 5 juillet ; P à T, les 8 et 9 juillet ; U à Z, les 10 et 11 juillet.

Le bureau sera ouvert pour les retardataires les 17, 18, 24, 25 et 31 juillet, de 8 h. 30 à 11 heures.

Contraventions. — Le service de police a dressé contravention à Mme Vve Privat, née Marguerite Laffont, 46 ans, ouvrière agricole, qui a été trouvée ivre rue de Lisieux.

Les nommés Camille Maertens, 42 ans, et Gheldhof Madeleine, 46 ans, demeurant à Mouscron, 2, rue des Cordonniers, se sont vus gratifiés d'un procès-verbal pour circulation après l'heure.

Enfin, le nommé Claude Glineur, 20 ans, tueur de bestiaux, demeurant à Heules (B.), chaussée de Courtrai, 264, a reçu un procès-verbal pour avoir traversé un terrain ensemencé.

Concert au profit des prisonniers. — Le concert annoncé pour dimanche prochain 6 juillet en la salle des fêtes de l'Amicale du Laboureur, a dû être remis à une date ultérieure.

Etat civil. — Naissance : Marcel Monnier, rue des Poilus, 2.

Publication : Louis Selak, mineur à Lens et Augustine Pesko, soigneuse, rue Blériot, 56.

Décès : Charles Browaeys, 60 ans, rue Berthelot, 3 ; Henri Dubar, 76 ans, rue de la Teinturerie, 17 ; Emile Lezy, 65 ans, rue des Poilus, 2 ; Marie Glorieux, 85 ans, rue Thiers, 28.

FLERS

Distribution de la carte provisoire de vêtements et articles textiles et des feuilles de denrées diverses

La distribution pour le Breucq aura lieu à la Mairie-Annexe (rez-de-chaussée) de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 18 h.

Le mercredi 2 juillet pour les rues : J.-B. Bonte, H. Ghesquière, Jacquard, La Bruyère, J.-B. Catel, des Cottages, A. France, Molière, de la Paix, Sadi-Carnot, Victor Hugo, Jean Jaurès, Gambetta, L. Constant, Cousinerie, La Fontaine, avenue Le Nôtre, de l'Epinoy.

Le jeudi 3 juillet pour les rues : de Babylone, Jules Boucly, Concorde, G. Dubled, Egalité, Epinette, Pasteur, de Flandre, de Wasquehal, du Breucq, des Teinturiers, d'Hem, Ed. Vaillant, contour du Sart, rue du Sart, avenue du Sart, rues des Villas, du Recueil.

La carte de vêtements sera remise à toute la population, à l'exception des enfants en dessous de 3 ans. Toutefois, les enfants devant atteindre l'âge de 3 ans avant le 1er septembre la recevront néanmoins.

Des instructions ultérieures seront portées à la connaissance des consommateurs pour l'utilisation de la dite carte.

Se présenter avec la carte individuelle d'alimentation. Condition indispensable et obligatoire.

On insiste tout particulièrement pour que l'horaire soit strictement observé. Il a été constaté à la dernière distribution de cartes de lait, qu'un grand nombre de personnes se faisaient servir le lendemain des jours de distribution. Ceci ne sera plus toléré.

Les retardataires seront servis maintenant le lundi de la semaine suivante, de 11 h. à 12 h. seulement.

Il est interdit de pénétrer dans les pâtures et les jardins. — Le service de surveillance a constaté que, malgré de nombreuses observations, des personnes continuaient à pénétrer dans des pâtures et des jardins ouvriers pour y cueillir de l'herbe ou simplement pour abréger le chemin, piétinant sans vergogne les terres défrichées et même ensemencées.

La mairie rappelle que seuls les routes et chemins reconnus doivent être utilisés et qu'il est interdit de pénétrer dans les herbages et dans les jardins ouvriers.

Des ordres très sévères ont été donnés aux gardes qui exerceront une surveillance permanente. Des contraventions seront relevées sans pitié contre ceux qui seront pris en défaut, et les rapports transmis aux tribunaux compétents.

Les trottoirs sont interdits aux cyclistes. — Il est rappelé à la population que les trottoirs de la commune sont interdits aux cyclistes. Les délinquants seront passibles de poursuites.

Le maraudage. — Le service de surveillance a surpris Robert Catrice, teinturier, 20 ans, demeurant 358, rue Jules Guesde, à Roubaix en train de cueillir de l'herbe dans un champ situé le long du bois de La Fontaine et appartenant à M. Léon Duchatel, fermier, rue La Fontaine.

Procès-verbal a été dressé à la charge du délinquant.

HALLUIN

DES FRAUDEURS DE TABAC SONT ARRÊTÉS

L'autre jour, des agents du service des Douanes surprirent une femme qui passait la frontière au travers des fils barbelés.

Lorsqu'ils surgirent, l'intéressée, Mme Zénobie Vuylstecke, 41 ans, domiciliée rue Michelet, prenait deux sacs remplis de tabac qu'on lui tendait de l'autre côté des fils.

A l'arrivée des douaniers, elle s'en fut, sans pouvoir être appréhendée, mais elle avait abandonné son chargement, qui consistait en 4 k. 500 de tabac haché d'une valeur de 675 francs.

Mme Vuylstecke sera déférée au Parquet.

— Par ailleurs, les préposés ont mis en état d'arrestation le nommé Sirowicz Lejb, 20 ans, sujet polonais, diamantaire à Anvers (Belgique) qui avait tenté d'importer en contrebande 600 cigarettes.

Le fraudeur sera déféré au Parquet.

LA FUSION DE L'O.S.H. ET DE L'U.S.H.

Les sportifs halluinois seront heureux d'apprendre que la fusion des deux clubs halluinois est chose faite.

Les pourparlers engagés depuis plusieurs semaines entre les deux commissions ont abouti de façon heureuse. L'accord qui semblait très difficile de prime abord, a été réalisé grâce à la ténacité du Comité Directeur des Sports, et au parfait esprit sportif dont firent preuve les commissions des deux groupements.

Les assemblées générales ont voté la confiance à leurs dirigeants à la grosse majorité.

Etat Civil. — Naissance : Yvette Créton, impasse Marignan, 40.

Décès : Adolphe Wauquet, 87 ans, rue de Lille, 2.

RONCQ

Union des familles nombreuses de Roncq. — Les familles qui ne sont pas encore en possession de leur carte d'adhérent ou qui désireraient se faire inscrire dans le groupement local, sont invitées à s'adresser à la permanence établie chez M. Germain-Castel, Café de la Tête d'Or, 254, rue de Lille.

Il est rappelé à cette occasion que toute famille ayant ou ayant eu quatre enfants vivants, peut présent admises les familles ne comportant que trois enfants, mais dont la mère était âgée de moins de 35 ans, à la naissance du dernier enfant.

Permanence du Secours National. — Mercredi 2 juillet, pour le hameau du Blanc-Four, permanence ouverte de 14 h. 30 à 17 h. 30, au n. 71 bis de la rue de Lille.

LINSELLES

UN RONCQUOIS EST ARRÊTÉ POUR REBELLION A GENDARMES

Dans la soirée de samedi dernier, la gendarmerie d'Halluin, avec le garde champêtre Victor Blondeau, se trouvait en tournée de surveillance dans la commune, quant en passant devant un estaminet fermé par ordre préfectoral, ils entendirent du bruit. Frappant à la porte du café, le cabaretier vint ouvrir et dans l'estaminet les gendarmes constatèrent la présence de quatre individus.

Cette intervention ne plut guère à l'un de ceux-ci, un nommé Bauduin Hautteckette, commerçant, rue de Lille, à Roncq.

Ce dernier se mit à injurier les gendarmes et bientôt se querella avec eux.

Finalement des coups furent échangés. Le garde Blondeau reçut trois coups de pieds, un gendarme en reçut un et le maréchal des logis-chef, eut son dolman déchiré. Bauduin Hautteckette fut alors arrêté et conduit à Halluin. Il a été transféré à Lille, hier matin lundi.

Quant au cabaretier, un procès-verbal a été rédigé à sa charge pour ouverture d'estaminet sans autorisation.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement des allocations militaires de la 2e quinzaine de juin aura lieu au Bureau de Postes, mercredi 2 juillet, de 8 à 10 h. En outre les titulaires d'allocations militaires peuvent retirer à la Mairie leur certificat de paiement pour le troisième trimestre 1941.

Etat Civil. — Naissance. — Pierre Vincent, rue Castelnau, 78.

Publication. — Léon Braye et Georgette Boutry.

BOUSBECQUE

PAIEMENT DE SECOURS

Mercredi 2 juillet, de 9 à 12 h., à la Mairie annexe, paiement des secours aux familles nécessiteuses.

Jeudi 3 juillet, de 9 h. à midi et de 14 à 16 h., au Bureau de Postes, paiement des allocations militaires.

BONDUES

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES

Nous informons les allocataires que le paiement de la deuxième quinzaine de juin s'effectuera le 4 et le 5 juillet, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 heures, au bureau de poste.

Nous avisons en même temps que le paiement de la première quinzaine de juillet s'effectuera le 11 et le 12 juillet prochain aux mêmes heures.

Avis aux cultivateurs. — En vue de la répartition des huiles et graisses nécessaires aux fonctionnement de leurs machines et véhicules agricoles, les cultivateurs sont invités à en faire immédiatement la déclaration à la mairie.

Avis aux propriétaires. — Nous informons qu'un auxiliaire de l'Administration des Contributions directes se tiendra à leur disposition à la Mairie, pour leur fournir gratuitement tous les conseils et toute l'aide nécessaire pour remplir les déclarations prévues par la loi du 12 avril, ayant prescrit une révision des évaluations des propriétés bâties.

Cette réception aura lieu à la Mairie chaque après-midi, de 14 à 18 heures pendant la période du 30 juin au 10 juillet 1941. Le propriétaire pourra également déposer ses déclarations entre les mains de l'auxiliaire.

Etat civil. — Publication : Flament Albert, manœuvre de couvreur, demeurant rue du Fort-Montagne, et Albertine Desrumeaux, soigneuse, demeurant rue César-Loridan, Bondues.

WILLEMS

POUR LES PRISONNIERS

Les différents jeux organisés ont obtenu un grand succès. Voici les résultats :

Jeu de boules. — 1er prix : Dubois Henri ; 2e prix : Ponteville Maurice ; 3e prix : Ponteville Maurice ; Delneste Georges, Bedin Henri ; Larivière, docteur Rousseau, Lariyère, Dhondt, Catteau Désiré.

Jeu de 421. — Fruit Pierre, Pottier Barthélémy, Gaillet, Mullier Désiré, Vandercoille Jacques, Basserie, Lefebvre Jean-Louis, Buret Albert, Gaillet.

Les prix sont à retirer au siège du Comité dans la huitaine. Passé le 5 juillet, les prix seront acquis à l'œuvre.

LILLE

A l'instigation de son patron un jeune homme avait commis 30 vols

Ils ont été arrêtés tous les deux

Il est constaté actuellement une recrudescence de larcins commis par de tout jeunes gens. Si, par hasard, on a affaire quelquefois à des individus tarés dont l'atavisme a parlé, il en est d'autres qui, par un simple redressement moral et une compréhension après coup du mal qu'ils ont commis, ne demandent pas mieux que de marcher droit dans l'avenir.

Le cas qui nous préoccupe aujourd'hui, mérite une attention particulière, car le jeune malfaiteur (il n'est âgé que de 15 ans), dont l'apparence honnête trompait tout le monde, exécuta une série d'une trentaine de vols à l'instigation de son patron, boulanger rue de Gand.

Les parents, dont la tâche morale est immense, ont quelquefois fort à faire pour essayer de donner une excellente éducation à leurs enfants, redresser leur caractère enclin par nature à faire le mal.

Si maintenant des employeurs peu scrupuleux, se mettent à inculquer le vice à leurs apprentis, au lieu de leur apprendre un métier, vers quelle triste société irions-nous bientôt, si les rigueurs de la Justice ne se faisaient sentir.

Il serait à souhaiter qu'une punition exemplaire serve de leçon à ceux qui, à l'instar de ce boulanger, qui déshonore la corporation, auraient l'idée d'utiliser à des fins malhonnêtes les adolescents qu'ils ont la charge de diriger dans l'existence.

LA DÉCOUVERTE DU POT-AUX-ROSES

A la suite d'un vol d'une valise contenant de l'argenterie, vol commis il y a quelque temps, au 2 de la rue Gauthier de Chatillon, les services de la Sûreté, que dirige si brillamment M. Rochat, Commissaire central, se mirent en quête.

Les inspecteurs Fiévet Albert et Vautier Gaston, munis de renseignements, partirent sur une piste qui s'avéra fructueuse.

Un jeune homme de 15 ans, C. R..., fut soupçonné d'être l'auteur du larcin ; il avait travaillé dans un café du centre avec une personne qui logeait rue Gauthier de Chatillon, et d'après les indications fournies par la plaignante, les inspecteurs réussirent rapidement à l'identifier.

S'étant rendus au domicile de l'adolescent, ils le cuisinèrent habilement et lui firent avouer être l'auteur du vol.

Là ne s'était pas borné son activité, car au cours de la conversation, les policiers dont il faut louer la perspicacité, apprirent qu'à l'instigation de son patron, Fernand Breyne, 28 ans, boulanger, 26 rue de Gand, il avait exécuté près de trente autres vols importants : plusieurs vols de bicyclettes, 26 vols de colis divers, soit dans les cafés, aux arrêts d'autobus, soit en gare de Lille à la Grande Vitesse, rue de Tournai.

En outre, mercredi dernier, le jeune C. R. avait dérobé un portefeuille contenant 5.000 frs, dans le couloir du N° 25 de la rue Nationale.

Les marchandises les plus diverses avaient été ainsi « soulevées » : postes de T.S.F., des bas, sacs de voyage, sacs de couchage, etc., soustraits à des grands magasins, rue de Béthune et rue Nationale, des liqueurs, des écheveaux de coton, des vêtements, etc., le tout représentant près de 50.000 frs.

L'ARRESTATION DE L'EMPLOYEUR

Les inspecteurs suffisamment édifiés sur la conduite de l'employeur responsable, se rendirent à son domicile, rue de Gand.

La perquisition qu'ils firent s'avéra infructueuse, car ne voyant pas revenir son apprenti, Breyne avait pris la précaution de faire débarrasser les pièces gênantes. Samedi matin, à 6 h., sa femme avait porté les marchandises chez une voisine.

La visite effectuée chez cette personne aurait pu être sans résultat, car les objets avaient été cachés dans un souterrain.

Pour y accéder il fallut déplacer une marche de bois qui en obstruait l'entrée et se munir d'une échelle.

Pour l'argent dérobé, il avait été camouflé dans une armoire à glace, entre la glace et le contre-plaqué. Il ne restait plus que 4.500 frs.

Breyne fut immédiatement arrêté et écroué. Quant à sa femme, née Marie-Thérèse Arck, complice des recels, elle a été inculpée mais laissée en liberté provisoire en raison de sa situation de famille.

Des recherches sont entreprises par la Sûreté pour retrouver les victimes de ces vols.

Disons, pour terminer, à la décharge de l'apprenti, que rien n'a été conservé par lui des marchandises volées. Seule le patron a été le bénéficiaire des larcins.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

UNE BAGUE DE 25.000 FR. DISPARAIT

La police a enregistré la plainte de Mlle Hinnelstein Chaja, 29, rue du Curé Saint-Sauveur, pour vol d'une bague en platine avec brillant, d'une valeur de 25.000 fr., commis le 27 courant, dans un café, rue Nationale.

La plaignante était en relations avec un individu qu'elle ne connaît pas pour la vente de trois bagues ; après avoir examiné les bijoux, cet homme a prétexté avoir besoin d'une loupe pour fixer l'évaluation ; il a donc quitté le café. C'est après le départ de cet homme que Mlle Hinnelstein s'est aperçue que l'écrin contenant la bague dont il s'agit était vide.

UNE AFFAIRE DE COUPS

Ont été arrêtés : Crion, Léon, 19 ans, manœuvre, 6, rue Jeanne-Hachette ; Callebaut Raymonde, femme Morin, ménagère, même adresse.

Tou sdeux pour coups sur les époux Denaestroker-Petit, 3, rue d'Esquermes.

Dans cette affaire, le sieur Dekaestroker, qui a été frappé à la tête avec un objet dur, a été transporté à l'hôpital de la Charité, où il a été admis.

Ces faits se sont produits hier, vers 22 h. 30 ; des renseignements pris